

LES PRODUCTEURS DE GRAINS ACCUEILLEN FAVORABLEMENT L'ANNONCE DE LA DEUXIÈME COHORTE DU PROGRAMME DE RÉTRIBUTION DES BONNES PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES

Longueuil, le 20 février 2023 – Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) accueillent avec positivisme l'ouverture de la période d'inscription pour une deuxième cohorte d'agriculteurs dans le cadre de l'*Initiative ministérielle de rétribution des pratiques agroenvironnementales*, annoncée par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne. Ce geste administratif donne suite aux annonces précédentes concernant le financement gouvernemental de ce programme.

« Nous saluons l'ouverture d'une deuxième cohorte d'agriculteurs qui pourront bénéficier du programme de rétribution des bonnes pratiques agroenvironnementales, conformément aux annonces financières des derniers mois. La rétribution par l'État, par le truchement de ce programme, est essentielle pour permettre aux producteurs de poursuivre la modernisation de leurs pratiques tout en restant compétitifs. Elle contribue également à maintenir la mobilisation du milieu, qui investit de ses propres ressources en complément. Il nous apparaît toutefois important que le gouvernement développe une approche visionnaire à long terme afin de consolider la confiance des producteurs et soutenir leur engagement », affirme M. Christian Overbeek, président des PGQ.

Les PGQ rappellent également l'engagement électoral du gouvernement d'ajouter un montant additionnel de 50 millions de dollars dans l'initiative de rétribution. La concrétisation d'une telle promesse dans le prochain budget du Québec enverrait un signal fort que l'État reconnaît les efforts déployés par des milliers de producteurs qui développent des pratiques agroenvironnementales exemplaires.

Producteurs de grains du Québec

Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) représentent quelque 9 500 productrices et producteurs présents dans toutes les régions du Québec. Ils produisent et commercialisent des grains de céréales, dont le maïs, le blé, l'orge et l'avoine, ainsi que des oléagineux, tels que le soya et le canola. En plus de nourrir l'ensemble des autres productions, ces aliments contribuent à une saine alimentation humaine ainsi qu'à l'épanouissement de l'économie québécoise. Cultivés sur plus d'un million d'hectares de terre, ils génèrent un chiffre d'affaires annuel de 1,3 milliard de dollars. La production de grains est le 3^e secteur agricole québécois. La production et la transformation de grains représentent ensemble près de 20 000 emplois au Québec.

- 30 -

Source

Producteurs de grains du Québec (PGQ)
<https://www.pgq.ca/>

Renseignements

Ludovic Théberge, 514 553-9614
Julien Nelson, 450 495-0250
medias@lorangebleue.biz